



Force Ouvrière **SCC**, 96 rue des trois Fontanot 92744 Nanterre
Tél 01.41.91.31.94 – E-mail : contact@foscc.fr

adéquation avec les nouveaux « avantages » de la loi Pacte. FO s'engage à vous donner toutes les infos relatives à ce changement dans les jours à venir, rappel :

*Action logement, 6 logements **seulement** ont été attribués en 2021 pour 94 demandes de logement en cours. FO signale et alerte sur la situation des personnes divorcées ou séparées qui doivent à la fois trouver un nouveau logement et acquitter une pension alimentaire.

*Toujours pas d'accord « Comité de Groupe » signé malgré une législation précise sur le sujet

Rappel Comité de Groupe : Un comité de groupe est constitué au sein du groupe formé par une entreprise appelée entreprise **dominante**, dont le siège social est situé sur le territoire français, et les entreprises qu'elle contrôle dans les conditions définies à l'article L. 233-1, aux I et II de l'article L. 233-3 et à l'article L. 233-16 du code de commerce.

- SCC France SAS et RIGBY CAPITAL composant l'UES SCC
- FLOW LINE TECHNOLOGIES,
- ALTIMANCE,

Les membres du Comité sont désignés par les organisations syndicales de salariés parmi leurs élus aux CSE de l'ensemble des entreprises du groupe et sur la base des résultats des dernières élections."

Notre Direction **n'est pas d'accord** sur le dernier point en conséquence toujours pas d'accord signé !

Si vous avez des questions sur votre historique d'augmentation de salaire ou autre merci de nous contactez au 01 41 91 31 94 – E-mail : contact@foscc.fr

